



MONT DE MARSAN, le 13 février 2024

Mr Didier SARCELLE
66, lotissement JOUANIN
40700, HAGETMAU
06.83.25.65.53

Cher Ami Arpète,

Pour notre assemblée générale, nous avons arrêté la date du **23 mars à 10h30**. Celle-ci aura lieu à la **base de loisirs de Ménasse** sur la commune de **Saint Pierre du Mont**. La réunion se tiendra au restaurant **Fourchette et sable blanc** (2831 Chemin de Ménasse, 40280 Saint-Pierre-du-Mont France) et sera suivie de notre traditionnel repas pour ceux qui le désirent.

A l'ordre du jour :

- Compte-rendu des actions de l'AETA nationale et locale ;
- Présentation du bilan financier par le trésorier ;
- Dissolution du bureau, appel au volontariat pour le nouveau bureau ;
- Questions diverses.

Au menu :

- Punch ou Sangria d'accueil et cacahuètes ;
- Salade de chipirons **ou** Œuf gratiné au lard et à la crème ;
- Noix de porc marinée **ou** Merlu à l'espagnole avec Accompagnement du jour ;
- Mousse au chocolat maison **ou** Véritable tiramisu maison ;
- Café et 1/4 de vin compris (TURSAN).

Le prix est fixé à 30 €uros par personne.

Pour ceux qui viendront, pensez à votre cotisation 2024. Et pour les adhérents excusés, pensez-y aussi en nous envoyant votre chèque qui, cette année est de 32€ (Saintes) + 5€ (AETA LANDES) soit 37€.

Nous vous en serions gré. **Réponse souhaitée pour le 10 mars 2024 avec choix du menu pour chaque personne.**

Venez nombreux.

Dans l'attente de se revoir, bien amicalement, Didier et son équipe.

Didier

Nom : _____ **Prénom :** _____

Nombre de personnes : ____ **Soit : 30 € X** ____ **=** ____ **€**

Les chèques seront établis à l'ordre de : A E T A LANDES